

CENTRE D'ÉTUDES
DE GÉOGRAPHIE TROPICALE
(CEGET - C.N.R.S.)
Centre de Documentation
Domaine Universitaire
33405 TALENCE CEDEX (FRANCE)

Les cultures d'exportation occupent à la Réunion 75 % des surfaces cultivées. La canne en couvre 65 % contre 10 % pour le géranium, le vétiver, la vanille, le tabac et le thé. Ces dernières cultures ne représentent qu'un dixième de la valeur totale des exportations de notre île; le reste concerne la canne. Une de leurs caractéristiques essentielles est d'être souvent marquées par la présence de la petite, voire de la très petite exploitation familiale, peu évoluée sur le plan technique et très vulnérable sur le plan économique, comme aussi sur le plan climatique. Les productions varient facilement du simple au double d'une année à l'autre et il est étrange de voir que le sort des familles de Petits Blancs des Hauts dépend des cours de produits de luxe fixés par les bourses de New-York, de Londres et de Paris. Presque toujours il s'agit de quelques kilos par exploitant, obtenus par des procédés de culture généralement archaïques. Mais il s'agit surtout de produits de grande valeur sous un très faible poids. Essences de géranium et de vétiver, vanille et thé font le plus souvent 1,8 % des exportations en poids (178,6 t en 1971), et 10 à 14 % en valeur (Fig. 1).

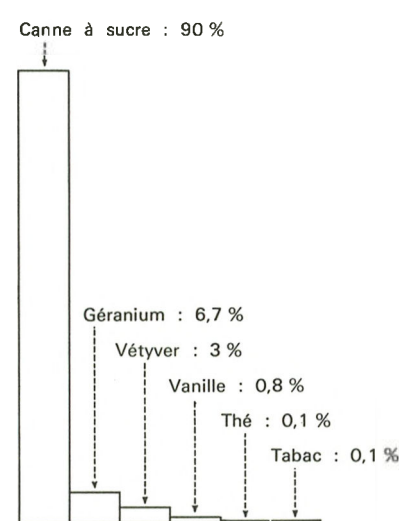


Fig. 1 - Importance en valeur des cultures d'exportation de la Réunion en 1970.

I - LE GERANIUM

Très loin après le sucre de canne, l'essence de géranium est la deuxième production agricole de l'île. Sous un très faible volume (82,6 tonnes en 1973), elle représente, avec environ 6 % de la valeur des exportations annuelles, une part importante de l'économie des Hauts Sous le Vent. Premier producteur mondial, la Réunion exporte surtout vers la France et les USA l'intégralité de sa production qui est utilisée par les parfumeurs et les savonniers.

A - Une culture des Hauts Sous le Vent.

Originaire de la région du Cap de Bonne Espérance et introduit à la Réunion sans doute vers la fin du Second Empire, le géranium (*Pelargonium roseum*) colonisa très vite, à partir des années 1890, les pentes extérieures de la région Sous le Vent entre 600 et 1400 mètres environ, où il trouva des conditions favorables : des pluies suffisantes pour permettre une croissance continue, mais non excessives pour n'avoir pas trop à souffrir des maladies cryptogamiques, des températures assez fraîches sans être jamais très basses, des sols forestiers à l'origine qui étaient épais, riches, humifères. Pendant 30 ans, ce fut une vague de défrichement intense de la forêt Sous le Vent; cette vague partie du Tampon aboutit au Dos d'Ane vers 1925, anéantissant presque toute la forêt de Bois de Couleur. Mais la pratique de la culture itinérante sur brûlis et l'obligation de maintenir le sol entièrement nettoyé, furent la cause d'un lessivage intense et d'une érosion rapide. Le géranium a donc été une culture « providentielle » pour fournir une ressource d'exportation aux Petits Blancs des Hauts, à une altitude où la canne ne peut pousser rentablement.

Après avoir été maintenu, de 1966 à 1970, au-dessus de la ligne des 800 m, le géranium commence à redescendre (très lentement il est vrai) vers les 600 m, nouvelle ligne d'autorisation des cultures. Dans les Hauts de St-Paul, il est fréquemment abandonné au-dessus de 1200 m pour faire place, chez les gros propriétaires, aux plantations parfois récentes, de cryptomérias du Japon et de tamarins. Dans les Hauts de Trois-Bassins et de St-Leu, le géranium reste encore parfois accroché aux pentes jusqu'à 1400 m voire 1500 m. Dans les Hauts du Tampon, la culture présente actuellement un caractère très discontinu. Les cultures maraîchères (surtout les pommes de terre, et les haricots) et les pacages de mauvaise qualité ont souvent remplacé les anciens champs de géranium. Malgré une régression sensible, il conserve encore une place importante dans l'économie agricole du Tampon et, en 1970, on le voit remonter jusqu'à 1700 m d'altitude vers la forêt de la Rivière des Remparts. Dans les cirques, la crise de 1964-1965 fut presque fatale à cette plante qui, d'ailleurs, n'était plus une culture faite pour ces pentes fortes aux sols squelettiques; l'Office National des Forêts essaie néanmoins de le relancer dans les îlettes les plus riches de Mafate et à Salazie. A la Plaine-des-Palmistes et dans les Hauts de St-Joseph, il a également perdu de l'importance au profit du théier et de l'élevage bovin. En résumé, les cultures de géranium, installées sur des sols ferrallitiques évolués, enserrant les flancs Ouest et Sud de l'île, en formant une ceinture grossièrement parallèle aux courbes de niveau et plus étroite à l'Ouest qu'au Sud.

Tableau I. - RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION D'ESSENCE DE GERANIUM EN 1968 (Source CHEB/SPGB 1968)

Hauts de St-Paul	37,18 %	Hauts de l'Ouest 56,61 %
Trois-Bassins	14,23	
St-Leu	5,20	
St-Louis	4,11	
Entre-Deux	0,03	
le Tampon	28,25	Hauts du Tampon 39,33 %
la Plaine-des-Cafres	5	
Petite-Ile	0,8	
St-Joseph	5,2	

Depuis quelques années, les Hauts de St-Paul produisent plus que les Hauts du Tampon. On peut dire au total qu'environ 6000 familles retirent de 6000 hectares de géranium une ressource essentielle, rarement la seule, mais presque toujours la principale. En Juin 1973, d'après une enquête de la DDA, 5830 exploitants cultivaient 5870 hectares de géranium, soit en moyenne 1 hectare par exploitation, et 62 % des surfaces étaient en colonat, 5,1 % en fermage, 32,9 % en faire-valoir direct. 25 % des exploitations cultivent 7 % des surfaces; 50 % des exploitations cultivent 20 % des surfaces; 75 % des exploitations cultivent 45 % des surfaces. Le géranium n'est pas une monoculture. Si 16,9 % des exploitants ont la totalité de leur SAU (Surface Agricole Utile) en géranium, 38,7 % font également de la canne et les autres diverses cultures vivrières. Plus de 1/3 des surfaces a été planté avant 1970 et 1/4 en 1972. L'âge moyen des plantations est de 3 ans au moins. Enfin, 31200 paysans vivent sur les domaines (5,3 par hectare).

D'une grande valeur sous un faible poids, l'essence de géranium est un produit idéal pour les Hauts où la circulation est difficile. Elle est aussi un produit de choix pour la spéculation. Une si faible production est à la merci des aléas climatiques, et c'est un jeu pour les spéculateurs d'acheter à la baisse, de stocker et de revendre à la hausse. Les clochers vertigineux des cours amènent par répercussion le gonflement ou l'effondrement des surfaces cultivées. Ces trois causes jointes font de la culture du géranium une culture fragile, irrégulière, aléatoire, cause de fortunes ou de faillites.

Tableau II. - PRODUCTION ET EXPORTATION D'ESSENCE DE GERANIUM

ANNÉES	PRODUCTION (tonnes)	EXPORTATION (tonnes)
1961	155	155
1962	67	68
1963	221	92
1964	215	91
1965	153	115
1966	57	106
1967	55	134
1968	55	178
1969	87	116
1970	44	46
1971	81	70
1972	120	116
1973	88,6	93,4

B - Des pratiques culturelles souvent archaïques.

Le géranium blanc, d'abord à peu près seule variété plantée dans l'île, fut remplacé, à partir de 1962, par le géranium rosé beaucoup plus riche en essence et, jusqu'à ces dernières années, moins sensible aux maladies cryptogamiques. Mais depuis peu, sans doute par suite d'une certaine dégénérescence de la variété, l'anthracnose, appelée improprement rouille, cause des dégâts aux plantations. Cette culture alterne souvent avec une jachère arborée en acacia qui, maintenant que la forêt a été dévastée, fournit le combustible nécessaire à la distillation de l'essence et régénère le sol. Le géranium reste en place de 6 à 7 ans (parfois 10 à 12 dans les Hauts de St-Paul) mais chaque année on renouvelle actuellement 20 à 30 % des plants. L'acacia donne en une dizaine d'années, un bois suffisamment développé pour constituer un combustible de qualité. Le géranium est assez souvent cultivé seul mais, en maints endroits, des cultures intercalaires de patates douces, de confors, de maïs, de haricots apportent une contribution non négligeable à l'alimentation des hommes et des porcs. En 1970, la culture du géranium est encore très peu mécanisée. Quelques grosses exploitations labourent au tracteur avant de planter à la machine, là où le terrain le permet; mais la quasi-totalité des petits et moyens planteurs effectuent tous les travaux de plantation et d'entretien à la houe. C'est à la main que l'on pratique les 4 à 5 sarclages nécessaires au développement de la plante. L'emploi des herbicides n'est encore qu'au stade de la démonstration, même sur les grosses exploitations. Par contre, l'emploi des engrais minéraux s'est généralisé assez rapidement; ce sont les engrais composés (surtout le 10.20.20 à la dose de 600 à 800 kg/ha) qui recueillent la faveur des planteurs. La fumure organique, en retour, semble être de plus en plus négligée, même par les possesseurs de bovins ou de porcins qui préfèrent vendre leur fumier. Seul

le résidu de géranium retourne parfois à la terre. Cette pratique qui consiste à négliger la fumure organique sous le prétexte fallacieux de l'emploi assez massif des engrais chimiques, risque de créer des lendemains difficiles car ces sols sont particulièrement exposés à la dégradation rapide de l'humus et au ruissellement intense. La récolte des tiges feuillues qui s'effectue 4 à 5 fois par an, avec une fréquence plus grande de Novembre à Avril, donne des rendements de 15 à 30t/ha. A chaque coupe, le planteur parle de 25 à 30 « cuites » car il remplit 25 à 30 fois son petit alambic rustique. Ces alambics qualifiés localement d'« usines », sont disséminés au milieu des champs, à raison d'un pour 5 ha de géranium. Chaque « cuite », qui dure de 2 à 4 heures selon le degré de sécheresse des feuilles, donne de 300 à 700 grammes d'essence; les rendements étant particulièrement élevés à la veille des cyclones. Dans certaines grosses exploitations (comme celles des Sucreries de Bourbon à l'Eperon, commune de St-Paul) les alambics à feu nu ont été remplacés par un complexe beaucoup plus important. Ce sont 12 tonnes de géranium, préalablement passé au hachoir, et non plus 300 kg que l'on traite à chaque cuite. L'emploi de la vapeur sous pression permet d'améliorer l'extraction de l'essence et, ainsi, d'atteindre des moyennes de 40 à 50 kg/ha.

C - Une culture d'une importance économique et sociale certaine.

Les rendements varient d'une région à l'autre mais surtout d'un exploitant à l'autre. Si les extrêmes vont de 10 à 60 kg d'essence par hectare, on peut dire qu'en année normale, c'est-à-dire quand la plante n'a souffert gravement ni des cyclones ni de la sécheresse, un planteur soigneux peut espérer actuellement en moyenne 30 à 40 kg d'essence/ha. Par contre, dans les champs où l'on ne remplace pas chaque année les pieds morts et où les sarclages sont insuffisants, les rendements sont dérisoires. En 1968, les 56 tonnes d'essence collectées ont été produites par environ 2250 exploitations, soit 25 kg d'essence par planteur. Mais 57 % d'entre eux fournissent moins de 10 kg. Ces derniers sont très souvent des salariés, anciens colons qui ont tenu à conserver un lopin de géranium : salariés agricoles, salariés des Ponts et Chaussées, mais aussi des bénéficiaires quasi-permanents de l'allocation chômage et même un petit épicier au Guillaume. Tous conservent environ 100 gaulettes - 0,250 ha - de géranium en colonage.

36 % des producteurs apportent en 1968 de 10 à 50 kg d'essence : ce sont essentiellement des colons cultivant 1 à 2 hectares de géranium et élevant quelques porcs, souvent un bœuf, quelques petits propriétaires qui font un peu de cultures vivrières à côté de leur géranium, enfin à Grand-Coude, des attributaires de la SAFER qui ont tous 1 ha de géranium et 1 ha de théiers.

7 % seulement des planteurs fournissent chacun, en 1968, plus de 50 kg d'essence et apportent 58 % de l'essence collectée dans l'île, ce sont : quelques colons ayant de nombreux enfants en âge de travailler qui cultivent 7 à 8 ha de géranium et parfois plusieurs hectares de canne; surtout de gros propriétaires terriens et des usines sucrières qui pratiquent le faire-valoir direct sur une partie de leur domaine (souvent sur 20 à 40 ha) et qui confient l'autre partie à des colons placés sous la coupe étroite de leur bailleur; beaucoup de propriétaire qui, sans participer directement à la production, se contentent de percevoir un tiers ou un quart de l'essence produite par leurs colons, enfin 5 planteurs font chacun plus de 500 kilos d'essence sur des surfaces supérieures à 30 ha.

Dans les Hauts de l'Ouest et du Sud, malgré le déclin enregistré ces dernières années, le géranium reste un important distributeur de revenus. Dans ces régions où la population est souvent dense et les surfaces cultivables limitées, 3 ha de géranium permettent l'emploi permanent de 2 ouvriers alors que, plus bas, la même superficie en canne fournit moitié moins de journées d'ouvrier. Pour des frais sensiblement identiques, la main-d'œuvre mise à part, l'hectare de géranium fournit un produit brut très peu supérieur à celui de la canne - 280000 F CFA/ha contre 230000 F CFA. Donc au prix actuel du kilo d'essence - 7000 F CFA - le géranium rémunère beaucoup moins bien le travail du planteur que la canne à sucre. C'est pourquoi les producteurs et les techniciens de l'agriculture sont unanimes à demander un relèvement du prix du kilo d'essence; doléance qui semble justifiée si l'on sait que la DSA, en 1954, estimait déjà le prix de revient du kilo d'essence à 7 ou 8000 F CFA.

D - Vicissitudes du passé et incertitudes du présent.

Comme pour beaucoup de produits tropicaux d'exportation soumis à la loi de l'offre et de la demande, prix de vente et prix de revient de l'essence de géranium Bourbon furent toujours dissociés. Une spéculation effrénée, rendue possible par une complète inorganisation du marché, fut souvent, avec les cyclones, la cause principale d'une grande instabilité des cours de l'essence et de graves crises cycliques, toujours suivies d'importantes variations des superficies cultivées. Ainsi, le prix record de 10000 F CFA/kg en Septembre 1950 provoqua une ruée générale des défricheurs qui portèrent les surfaces plantées à 12000 ou 15000 ha en 1951. Par contre, la chute catastrophique des prix à partir de 1964 aboutit au seuil incroyablement bas de 3000 F/kg en Avril 1965 avec, parallèlement, une réduction des surfaces à 3000 ha; superficies plantées qui n'ont d'ailleurs guère varié depuis cette date. En 1968, il n'y avait plus que 2250 producteurs.

Dans le but de mettre fin à cette anarchie, naquit, en Mars 1963, la Coopérative des Huiles Essentielles de Bourbon - la CHEB. Celle-ci, qui commercialise actuellement 90 % de la production, s'est jointe au Syndicat des Producteurs de Géranium Bourbon - le SPGB regroupant 3 propriétés d'usines et 3 gros planteurs - pour former le Comité Economique Agricole des Huiles Essentielles de Bourbon, chargé de réglementer, en accord avec l'administration, la production et la commercialisation de l'essence de géranium. Grâce à l'aide de la Caisse Régionale de Crédit Agricole et à celle du FORMA (Fonds d'Orientalisation et de Régularisation des Marchés Agricoles) la très grave crise des années 1964-1966 put être surmontée : en interdisant de cultiver le géranium au-dessus de 800 m d'altitude; en allouant des primes d'arrachage et de reconversion; en instaurant un quota global annuel de production et des quotas individuels. Parallèlement à ces mesures, en accord avec le Syndicat des Exportateurs, le prix du kg d'essence fut stabilisé d'autorité. Les résultats escomptés furent très rapidement atteints. Après 1966, les exportations ont retrouvé un haut niveau (maximum absolu de 177 t en 1968). C'est pourquoi le stock d'essence, si préoccupant en 1965 pour la CHEB (291 t en Mars 1965), est descendu dès Octobre 1968 au-dessous de la limite de sécurité fixée à 50 t. Aussi la situation financière de la CHEB s'est-elle redressée avec une rapidité remarquable : après avoir eu un endettement de 1758 millions de francs CFA en Mars 1965, la CHEB se retrouvait en Juin 1969 avec un fonds de roulement positif de 10 millions CFA.

CENTRE D'ÉTUDES
DE GÉOGRAPHIE TROPICALE
(CEGET - C.N.R.S.)
Centre de Documentation
Domaine Universitaire
33405 TALENCE CEDEX (FRANCE)

La situation économique de la CHEB peut être représentée par la figure 2 où l'on remarque un manque total de régularité dans le tracé des courbes. Jusqu'en 1966, les quantités d'essence collectées étant nettement supérieures aux quantités vendues, les stocks s'accroissent considérablement. Puis, les nouvelles mesures imposées par le FORMA firent baisser la production d'une manière sensible et l'accroissement des ventes permit de résorber les stocks dès 1968. Depuis cette date, les quotas de production furent relevés à plusieurs reprises mais les producteurs dont l'effectif est remonté à 4500 et même officiellement à 5830 en 1973 se sont avérés incapables de satisfaire la demande croissante d'essence (200 t en 1970). De ce fait, les ventes de la Coopérative se situent à un niveau médiocre qui, s'il se maintient pendant plusieurs années encore, risque de faire perdre pour longtemps de nombreux marchés.

Pour relancer la production, le Comité Economique Agricole a décidé : d'abaisser la limite inférieure du géranium à 700 m en Juillet 1970 puis à 600 m en Mars 1971 ; de porter l'avance versée aux planteurs, à 7000 F, puis 8000, puis 8500 (en 1974) le kg d'essence ; d'encourager

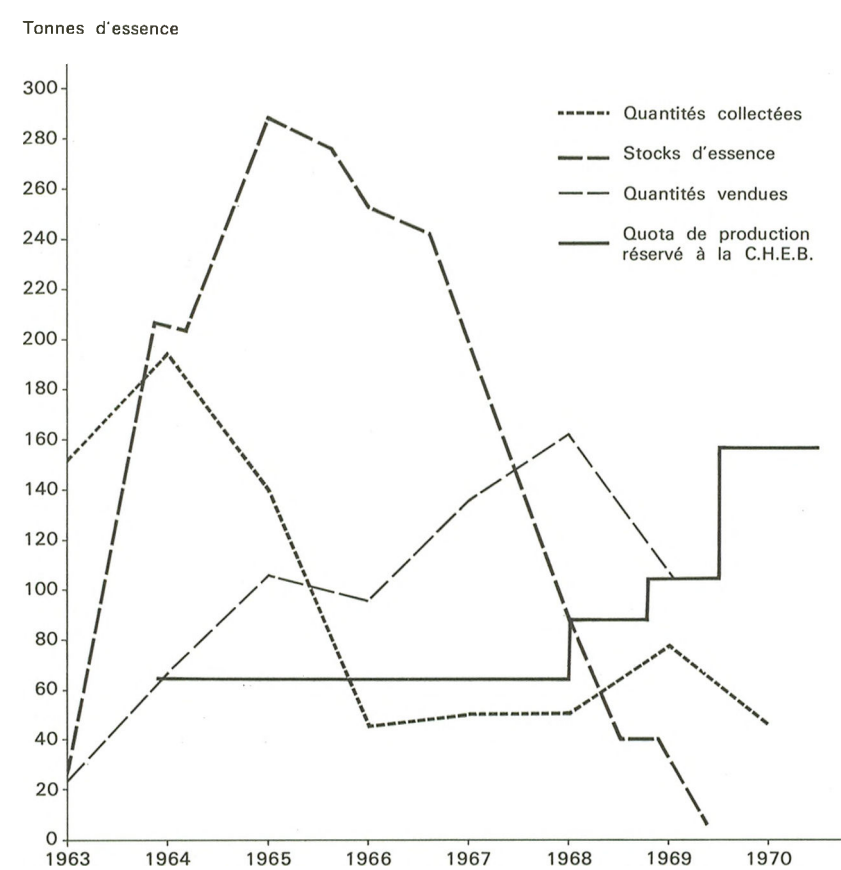


Fig. 2 - Situation économique de la C.H.E.B. de 1963 à 1970.

les plantations nouvelles par des prêts du Crédit Agricole ; de porter le quota annuel de production à 120 t. Du coup, la mise en culture a retrouvé peu à peu ses superficies normales (5870 ha en 1973) et la production en 1972 a atteint 120 t. A nouveau, il va falloir contrôler et contingerer si l'on veut éviter un retour de la crise. Le cyclone « Lydie » en 1973 a contribué à faire baisser les superficies (4220 ha) et le nombre d'exploitants (3580) ; mais cette situation - au 1er Juillet 1974 - est toute provisoire.

Malgré les vicissitudes du passé, le géranium Bourbon devrait conserver une place de choix parmi les cultures d'exportation de ce département. La profession a été réorganisée et, strictement disciplinée, s'est rendue maîtresse des prix. L'avenir de 6000 à 7000 planteurs a été assuré, semble-t-il, pour assez longtemps à moins que de nouveaux pays producteurs, par une culture mécanisée, pratiquée sur des sols riches, ne viennent perturber le marché mondial de l'essence de géranium au cours des prochaines décennies.

II - LE VÉTYVER

Troisième culture d'exportation de l'île, le vétyver (*Vetiveria zizanioides*) fut introduit au siècle dernier à la Réunion. C'est une graminée poussant en touffes compactes qui atteignent souvent 1 m de hauteur. Ses racines fasciculées, formant un chevelu très dense sur environ 30 à 40 cm de profondeur, sont arrachées chaque année pour en extraire l'essence. La paille, coupée avant l'arrachage, est souvent utilisée pour confectionner de gracieux chapeaux à larges bords et pour couvrir les toits des paillotes et ceux des villas des stations balnéaires.

A - Une culture très localisée.

Le vétyver (ou vétiver) pousse à l'état sauvage un peu partout au-dessus de 200 m en bordure des chemins car ses longues racines fasciculées qui retiennent très bien le sol lors des pluies torrentielles de saison chaude, en font la plante anti-érosive par excellence. Mais le vétyver n'est réellement cultivé pour son essence que sur 440 ha en 1974, bien localisés dans les Hauts de St-Joseph et de Petite-Ile, entre 400 m et 800 m d'altitude. Les cultures sont particulièrement denses au niveau de la ligne des 600 m, le long de la route sinueuse qui va des Lianes (commune de St-Joseph) à Bérive (commune du Tampon) en passant par Manapany-les-Hauts, Anse-les-Hauts et Montvert-les-Hauts.

B - Des pratiques culturales qui se perfectionnent.

La plantation s'effectue de Juillet à Novembre, conjointement avec la récolte car, d'une part le vétyver peut se succéder à lui-même sans fatiguer le sol, d'autre part les jeunes plants obtenus par éclatement de souches s'enracinent rapidement dans le sol profondément remué. Malgré sa

rusticité, le vétyver réagit favorablement à l'emploi des engrais minéraux que l'on répand parfois à dose massive (plus d'une tonne de 10.20.20 chez certains exploitants) dès le début de la saison pluvieuse. Deux sarclages sont généralement nécessaires pour écarter la concurrence des plantes adventices mais l'emploi des herbicides (essentiellement des produits du groupe des triazines) semble se généraliser assez rapidement car le niveau technique des agriculteurs de cette région est un des plus élevés de l'île.

La récolte-plantation qui est encore souvent manuelle, se fait très lentement (50 m² par homme et par jour) et simultanément avec la coupe de la canne. La main-d'œuvre disponible s'avère souvent insuffisante. Aussi, depuis 3 ou 4 ans, voit-on apparaître les premières arracheuses mécaniques dont le prototype a été établi par des ingénieurs de la DDA de la Réunion et construit par un artisan de Petite-Ile. Ces machines, au nombre de 4 actuellement, arrachent et secouent 1 ha de racines en 20 heures et permettent ainsi de supprimer environ 70 % de la main-d'œuvre nécessaire à la culture du vétyver. On estime généralement que le relief permet la mécanisation de la récolte sur environ 50 % des surfaces actuellement plantées. Mais ces machines assez chères (500 000 à 600 000 F CFA l'une) ne peuvent être amorties que si elles sont utilisées dans le cadre d'une CUMA. Or, ce sont justement ces CUMA qui sont longues à se multiplier !

Un hectare de vétyver fournit environ 5 à 6 tonnes de racines sèches qui produisent en moyenne 60 à 70 kg d'essence. Pendant longtemps la distillation s'est effectuée, comme pour le géranium, dans des appareils rustiques à feu nu mais depuis quelques années, même les petits planteurs livrent leurs racines aux 3 distilleries modernes de St-Joseph, Manapany-les-Hauts et St-Pierre où la distillation s'effectue à la vapeur sous pression, produite par des chaudières alimentées au bois ou au pétrole.

C - De petits propriétaires qui pratiquent une polyculture intensive.

Culture insensible aux cyclones, indemne de parasites et limitant au maximum les phénomènes d'érosion, le vétyver est encore cultivé par 590 planteurs en 1974. Les petits producteurs ayant environ 0,5 ha de vétyver sont de loin les plus nombreux ; ceux ayant plus de 5 ha sont l'exception et seul l'un d'eux cultive, à la machine, 40 ha dans la région de Montvert-les-Hauts.

Moins fréquemment pratiqué en colonage partiaire que le géranium mais plus souvent en faire-valoir direct, le vétyver est rarement la spéculation unique des exploitants ; les revenus procurés parfois par la canne et le géranium, très souvent par les cultures vivrières (spécialement ail, oignon, haricot et tomate) et l'élevage s'ajoutent à ceux qu'apporte le vétyver.

La Réunion est le deuxième producteur mondial d'essence de vétyver après Haïti ; mais l'Angola, le Brésil, Java, la Serrent de près et peuvent rapidement la dépasser. Pour le moment la Réunion fait environ 15 % de la production mondiale. Elle produit actuellement 30 à 45 tonnes d'essence chaque année (32,9 t en 1972, mais seulement 23,2 t en 1973).

Tableau III. - PRODUCTION ET EXPORTATION DE VÉTYVER

ANNÉES	PRODUCTION (tonnes)	EXPORTATION (tonnes)
1965	38,8	35
1966	37,5	35
1967	40	37
1968	27	46
1969	44	51
1970	35,4	35
1971	30,3	29
1972	32,9	32,7
1973	23,2	34,6

On voit que cultures et ventes sont beaucoup plus régulières et équilibrées que pour le géranium. Ce sont les mêmes exportateurs qui écoulent l'essence de vétyver avec celle du géranium, sur les mêmes places commerciales. Aussi, il n'est pas surprenant de constater que, par le passé, le vétyver a subi, lui aussi, des crises périodiques qui ont provoqué la fluctuation des prix et des surfaces plantées. Mais depuis peu le marché s'est organisé ; 2 organismes coopératifs collectent la totalité de l'essence : la SICAVétyver dont le siège est au Tampon vend 75 % de la production actuelle ; le Syndicat des Producteurs de Vétyver Bourbon qui a son Siège à St-Pierre. Les stocks d'essence sont peu importants et les prix à peu près stables (7 300 F le kilo en 1970). Dans l'avenir immédiat, la Réunion peut développer sa culture de vétyver mais elle doit améliorer ses rendements, mécaniser encore plus l'arrachage pour abaisser sensiblement ses prix de revient si elle ne veut pas être écartée du marché par les autres pays producteurs à main-d'œuvre bon marché. Chez ceux-ci, à vrai dire, la profession n'est ni organisée, ni soutenue par des moyens puissants. La Réunion semble donc bien placée, et le groupement unique des productions de géranium et de vétyver qui vient de se constituer (Comité National Interprofessionnel) est de bon augure.

III - LA VANILLE

Quatrième culture d'exportation de l'île, la vanille s'est répandue à la Réunion depuis qu'au milieu du XIX^e siècle, un jeune esclave de Ste-Suzanne, Edmond ALBIUS, découvrit la technique de la fécondation artificielle.

A - Une culture de la Côte Au Vent.

De la famille des orchidacées, la vanille exige un climat chaud et humide, avec des températures de 25° à 28° et des précipitations supérieures à 1,50 m, réparties sur toute l'année. Cette liane recherche un cadre ombragé et un abri contre les vents violents. Ses préférences vont aux sols légers, bien drainés, riches en humus. Toutes ces conditions se trouvent réunies au-dessous de 300 m d'altitude dans la partie orientale de l'île, spécialement dans les sous-bois du Sud-Est. Le véritable domaine de la vanille va de la Rivière Ste-Suzanne à la Ravine Vincendo à St-Joseph ; il se divise en 2 zones bien distinctes tant par le peuplement que par le mode de culture. De Ste-Marie à Ste-Anne, la vanille est cultivée soit seule, ce qui est assez rare, soit le plus souvent en intercalaire de la canne ; elle est fixée à des tuteurs plantés qui sont le plus souvent des pignons d'Inde ou parfois le nouveau tuteur préconisé par l'IRAT, une légumineuse la *Gliciridia maculata*.

Dans les communes de Ste-Suzanne et de St-André, la plaine littorale ayant été laissée presque entièrement à la canne et aux cultures maraîchères, c'est sur les premières pentes entre 100 et 300 m d'altitude que la vanille est cultivée par de nombreuses petites exploitations familiales. Il est à remarquer qu'en 1969, elles ont produit 55 % de la vanille verte réunionnaise sur ces 2 communes. A Bras-Panon et à St-Benoît, souffrant de la présence paralysante de la grosse propriété, les plantations de vanille sont souvent de peu d'importance ; elles se dispersent dans la plaine littorale ou s'accrochent aux flancs des ravines. Le 2^e secteur qui va de la Ravine Sèche (St-Benoît) à la Ravine Vincendo, a été pendant longtemps la zone à vanille par excellence. La forte pluviosité, la présence de pentes accentuées, les laves récentes impropres à la culture de la canne, la population composée de petits propriétaires, tout favorisait l'extension de la culture de la vanille ; d'autant plus que, pendant très longtemps, les services forestiers ont laissé les planteurs de vanille user et parfois abuser des forêts domaniales qui couvrent les basses pentes. Dans cette région, la vanille pousse dans le sous-bois naturel en s'accrochant aux troncs des vacoas et des filaos ; les rendements sont souvent très faibles (en moyenne 200 kg/ha) car les plantations sont peu denses et surtout peu soignées. D'ailleurs, depuis dix ans le nombre des producteurs de vanille a diminué de moitié dans ce secteur.

B - Des pratiques culturales et une préparation souvent minutieuses.

Plante assez fragile, la vanille nécessite des soins éclairés et habiles. On prélève une bouture assez longue (1 m à 1,50 m) que l'on enterre sur 3 ou 4 entre-nœuds dans une petite fosse creusée au pied du tuteur auquel est fixée la partie supérieure de la liane. La fosse est comblée avec du terreau que l'on recouvre d'un paillage qui empêche la dessiccation et qui apporte, après décomposition, les matières organiques nécessaires à la croissance de la vanille. Par la suite, on procède à des sarclages réguliers. Pratiquée chaque année, la « descente de lianes » ou « bouclage » favorise la floraison et met l'ensemble des lianes à portée de la main du « vanillard ». La première floraison importante se produit généralement au cours de la 3^e année qui suit la plantation. L'autofécondation étant impossible dans les conditions naturelles, la fécondation artificielle est effectuée au début de la matinée, généralement par des femmes et des enfants. Les fruits arrivent à maturité 8 à 9 mois plus tard ; les gousses, longues de 17 à 20 cm en moyenne, préalablement poinçonnées au chiffre du propriétaire pour éviter le vol, sont récoltées de Juin à Août. La vanille verte achetée par les préparateurs est échaudée, mise à l'étuvage, puis placée à sécher au soleil ou, selon les procédés modernes, passée au séchoir à air chaud. Après un autre séchage sur claies mais à l'ombre cette fois, les gousses sont mises en malles où elles acquièrent leur parfum particulier. La vanille ainsi préparée est vendue surtout en gousses maintenant conditionnées sous vide en sachets de plastique par la Coopérative de Bras-Panon. Elle est aussi présentée en poudre et en extrait sec ou liquide.

C - Importance économique de la culture.

Actuellement la production annuelle de la Réunion se situe entre 140 et 160 t de vanille verte ; ce qui donne, après préparation, environ 4 fois moins de vanille sèche, soit 35 t à 40 t. Si l'on connaît avec une certaine précision le nombre des planteurs - environ 1100 - il est beaucoup plus difficile d'apprécier les surfaces cultivées, surtout dans la zone Sud où les cultures sont diluées dans le sous-bois.

Comme nous le montre la figure 3, la production a connu depuis 20 ans des variations importantes et la courbe des prix est tout aussi irrégulière. La spéculation a été, là aussi, une des causes principales de ces « dents de scie ». Mais contrairement à ce qui s'est produit pour le géranium, la Coopérative de vanille de Bras-Panon, malgré des efforts louables, n'a pas réussi à s'affirmer pleine-

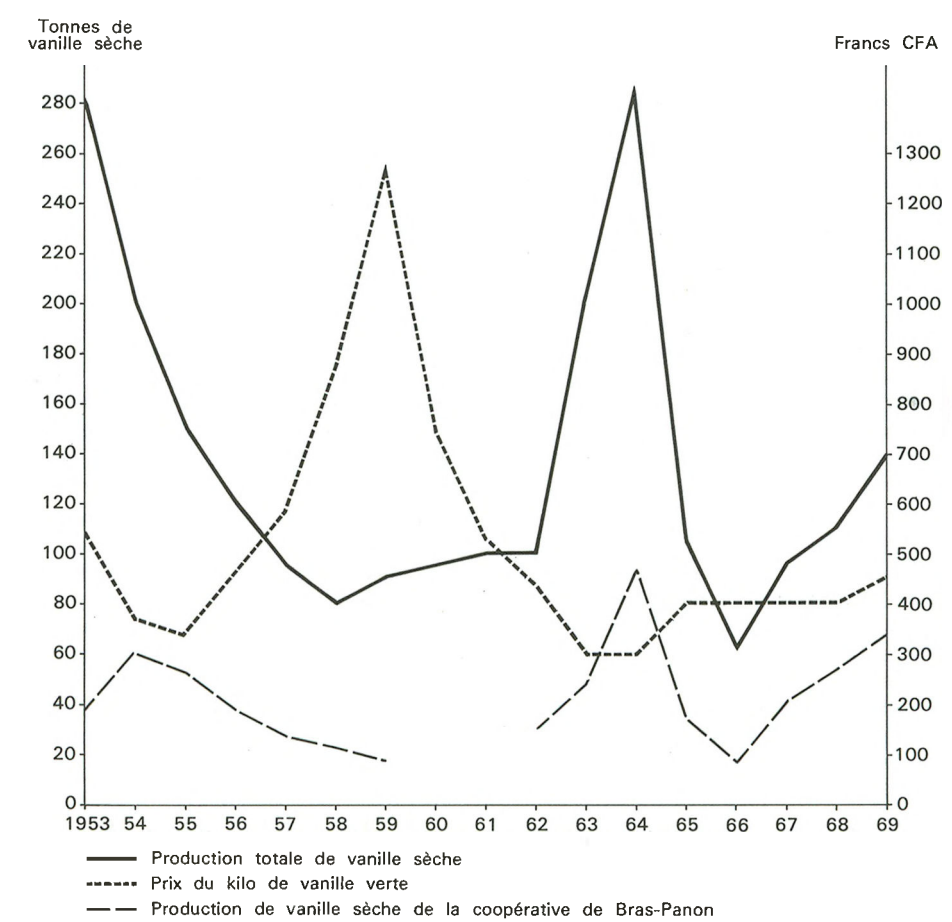


Fig. 3 - Production de vanille sèche et prix de 1953 à 1969.

ment et les préparateurs privés, bien que réduits à trois ateliers, conservent encore environ 50 % du marché de la vanille réunionnaise. Il est surprenant de constater que des communes comme Ste-Suzanne et St-Philippe, pourtant assez éloignées de Bras-Panon livrent plus de 80 % de leur production à la Coopérative alors que St-André, pourtant relativement proche, n'apporte que 20 % de ses ventes. La présence d'un préparateur actif à St-André peut expliquer le maintien du secteur privé dans cette commune mais on est surpris de ne pas constater les mêmes effets sur Ste-Suzanne toute proche. La vanille est cultivée surtout par de petits planteurs puisque 95 % des producteurs ont livré moins de 400 kg de vanille verte en 1969. La moyenne par planteur est particulièrement

Carte de la Réunion

basse dans la zone Sud (80 kg à Ste-Anne ; 60 kg à Ste-Rose). Et pourtant la canne, les cultures vivrières et l'élevage ne sont guère pratiqués par ces petits planteurs dont le sort semble particulièrement précaire. Par contre, dans la zone Nord, la vanille qui est loin d'être la seule spéculation pratiquée par les petites exploitations, apporte plus de ressources (270 kg par planteur à Ste-Suzanne, 170 kg à St-André). Les moyens et gros planteurs de vanille sont rares ; seules 20 exploitations ont livré plus de 1 000 kg en 1969 (dont 1 seule plus de 5 000 kg). Elles se situent surtout à Ste-Suzanne, St-André et St-Philippe.

La Réunion n'apporte que 2,5 % de la production mondiale (estimée à 1 500 t en 1968) et fait pâle figure à côté des producteurs voisins de l'Océan Indien (Madagascar : 70 % de la production mondiale et 1 218 t en 1970, les Comores : 11 % et 150 t).

Tableau IV. - PRODUCTION ET EXPORTATION DE VANILLE

ANNÉES	PRODUCTION (tonnes)	EXPORTATION (tonnes)
1966	17	18
1967	22	18
1968	27	25
1969	34	32
1970	39	26
1971	28	31
1972	23,5	21,3
1973	10,2	20,5

Carte de la Réunion

Comme la production mondiale est supérieure à la consommation, pour éviter la dégradation des cours et pour faire apprécier la qualité de leur vanille fortement concurrencée par la vanilline synthétique, la Réunion, Madagascar et les Comores ont joint leurs efforts. En 1970, cette « Alliance de la vanille » qui produit 80 % de la vanille commercialisée dans le monde a réussi, grâce à une publicité bien conçue, à augmenter ses exportations vers les consommateurs traditionnels (les USA et l'Europe de la CEE) tout en faisant accepter un relèvement des prix.

Carte de la Réunion

IV - LE TABAC

Carte de la Réunion

Production ancienne mais en très nette régression depuis 10 ans, le tabac représente à peine 1 % de la valeur des exportations agricoles de l'île. Cependant, cette culture convient tout à fait au caractère familial de nombreuses petites exploitations agricoles réunionnaises.

A - Une culture dispersée.

Les planteurs cultivent exclusivement la variété Amarello, importée de Maurice. Rustique et résistante aux maladies, elle donne des résultats satisfaisants aussi bien dans les Bas Au Vent (St-Philippe, Ste-Rose) et Sous le Vent (St-Leu, Etang-Salé, St-Louis, St-Pierre) qu'en altitude (Pal-miste-Rouge, commune de Cilaos). Les produits d'altitude, s'ils sont généralement moins abondants, donnent des tissus fins, d'une belle coloration marron, assez combustibles qui s'opposent aux tabacs des Bas, souvent grossiers et brûlant fort mal. Dans les régions basses de l'Ouest et du Sud, c'est évidemment sous irrigation que les rendements quantitatifs sont les plus importants. Dans les Hauts, la durée de la période culturale est limitée par les températures assez basses de la saison fraîche ; sur la Côte Au Vent, c'est l'arrivée parfois précoce de la saison pluvieuse qui peut gêner la récolte et rendre la dessiccation plus difficile. Dans les Bas de l'Ouest et du Sud qui ne connaissent pas d'arrêt de végétation, la culture peut se pratiquer de Mars à Décembre. Ainsi, certaines petites exploitations familiales de l'Etang-Salé accordent moins d'intérêt qu'auparavant à la canne à sucre et, en faisant alterner tabac et cultures vivrières, arrivent à mettre en place 20 000 pieds de tabac, soit un hectare, en 3 périodes de plantation, régulièrement échelonnées de Mars à Août ; ce qui permet de rentabiliser la construction d'un petit séchoir individuel et d'utiliser au mieux la nombreuse main-d'œuvre familiale.

B - Une technique culturale qui progresse.

Les pieds de tabac, venant le plus souvent des pépinières de l'IRAT et de la DDA, sont replantés à la main avec fertilisation au trou. Toutefois, quelques machines à planter polyvalentes sont apparues en 1970 à St-Louis et au Tampon ; elles donnent entière satisfaction sur les terrains plats, épierrés et labourés au tracteur. Les planteurs de tabac sont actuellement suivis de très près par l'inspecteur du SEITA et son équipe de vulgarisateurs. Aussi l'emploi des engrais minéraux (essentiellement du 10.8.19 vendu directement par la SICA-Tabac) et la lutte antiparasitaire sont du domaine de la pratique courante, ce qui a pour conséquence heureuse de donner des tabacs très développés, avec parfois 20 feuilles par pied dont certaines atteignent 80 centimètres de longueur.

Dans les Bas, après 4 mois de végétation, on procède à la cueillette des feuilles ; certains planteurs, au lieu d'enlever celles-ci au fur et à mesure de leur arrivée à maturité, préfèrent la récolte par pieds, moins profitable, mais plus rapide. Le séchage dure 20 à 30 jours pendant lesquels une surveillance constante est nécessaire ; une dessiccation trop rapide est autant à redouter que des risques de fermentation. Pendant longtemps le tabac a été séché sous des auvents autour de la case ou dans de simples hangars ; des planteurs utilisent aussi de vieilles cases désaffectées où l'aération insuffisante augmente les risques de moisissure. Mais, de plus en plus nombreux, les séchoirs rustiques de type bas avec volets horizontaux réglables, subventionnés à 25 % par la DDA, permettent d'obtenir en tous lieux une dessiccation contrôlée.

Pour pouvoir vendre son tabac, le planteur réunionnais a été amené à améliorer la présentation. Le tabac en vrac étant refusé, il faut classer les feuilles en 3 catégories selon leur longueur, leur intégrité, leur teinte et la souplesse de leur tissu. Après le triage, il faut procéder au manocage, c'est-à-dire à la confection de petites bottes de 24 feuilles séchées dont la base est serrée par la 25^e. Les manocqs sont livrées à la SICA-Tabac de Rivière St-Louis qui est chargée de préparer et de commercialiser le tabac de ses adhérents. Elle le fait fermenter soit dans sa chambre de fermentation artificielle soit en bancs de fermentation naturelle. Puis, le tabac passe sous la presse hydraulique en même temps qu'il est emballé sous toile. Il est ensuite livré au fabricant local de cigarettes Indiana ou expédié sur la métropole par le SEITA qui s'est engagé à acheter, à des prix garantis, la production réunionnaise jusqu'à 1 000 tonnes.

C - Une production intéressante qui devrait s'intensifier.

La culture du tabac est surtout pratiquée par de petites exploitations familiales, qui ont en propriété ou sous fermage 2 à 3 ha de terres dont une grande partie est en cannes ou en cultures vivrières. Depuis peu cependant, quelques moyens propriétaires de l'Entre-Deux et du Tampon semblent s'intéresser au tabac dont la culture est pratiquée alors avec de la main-d'œuvre salariée. En 1971, sur 121 planteurs, 25 résidaient à St-Louis, 19 à St-Pierre, 10 à St-Joseph, 9 dans toute la région Au Vent, le reste éparpillé dans toutes les communes Sous le Vent, avec un noyau de 10 à la Possession.

Les rendements, tant en qualité qu'en quantité, ont considérablement augmenté depuis 15 ans : en 1955, 1 250 planteurs recensés avaient récolté 292 tonnes de tabac sur environ 382 ha, soit en moyenne 765 kg/ha d'un tabac de mauvaise qualité, commercialisable sur le seul marché local ; par contre, en 1970, les 94 sociétaires de la SICA ont obtenu des rendements moyens de 1 670 kg/ha avec des maxima de 3 500 kg/ha d'un tabac accepté par le SEITA. Le prix moyen du kilo ayant été de 300 F avec les ristournes, c'est donc un produit brut moyen de 500 000 F/ha qu'a procuré cette culture, avec des maxima pouvant dépasser 1 million/ha. Mis à part l'amortissement du séchoir

(environ 50 000 F par an), les frais concernent surtout la rémunération de la main-d'œuvre. Si un hectare de tabac exige 300 journées d'ouvrier, il faut préciser que, sur ces 300 journées, 200 sont consacrées à la récolte, au séchage, au triage et au manocage des feuilles ; travaux qui ne sont pas pénibles et qui conviennent parfaitement à la main-d'œuvre familiale féminine, souvent sous-employée, surtout celle des jeunes filles. Mais lors de nos enquêtes sur le terrain, nous avons rarement vu une femme ou une jeune fille enfiler ou trier les feuilles de tabac, même lorsque l'état avancé de maturité exigeait un enlèvement rapide de celles-ci. Aussi avons-nous pu voir des plantations, parfaitement réussies par ailleurs, perdre 20 à 30 % de leur valeur par suite d'une cueillette trop lente due à l'insuffisance de la participation familiale aux travaux de récolte.

Malgré les avantages certains que peut représenter le tabac dans l'équilibre du budget des petites exploitations familiales, la reprise est encore lente. Après quelques années de léthargie, la culture fut relancée en 1965. En 1970, les 94 producteurs recensés n'ont planté que 37 ha et fourni 51 t, soit une moyenne de 32 ares et 550 kg par planteur. Ces chiffres semblent bien modestes si on sait que les départements métropolitains à vocation tabacole affirmée produisent tous plus de 1 000 tonnes. La production de la Réunion, en amélioration constante en qualité, reste encore peu importante. Elle devrait néanmoins connaître un développement sensible à partir de 1971 avec la mise en service de la première tranche du périmètre irrigué du Bras-de-la-Plaine. L'objectif de 600 tonnes prévu par le VI^e Plan pourrait fort bien être atteint. En 1971, 121 planteurs ont récolté 92,3 t sur 51 ha. En 1972, 173 planteurs ont produit 110 t sur 78 ha et 117 t en 1973.

V - LE THE

A - Une culture déjà ancienne.

Introduit de Chine en Europe, au début du XVII^e siècle par la Compagnie des Indes Orientales, le thé connut un engouement immédiat, particulièrement en Grande-Bretagne où, encore aujourd'hui, la moyenne annuelle de consommation est dix fois supérieure à la moyenne mondiale. C'est surtout au XIX^e siècle que la consommation s'accrut dans de larges proportions. Aussi, pour augmenter la production, la diversifier et surtout la répartir géographiquement au plus près des lieux de consommation, on planta des théiers aux Indes, à Ceylan, à Java, à Sumatra, en Indochine, en Afrique (Kénya, Mozambique) et même en Amérique du Sud. La production mondiale, difficile à chiffrer à cause des inconnues russe et chinoise, dépasse certainement 1 million de tonnes. L'Inde et Ceylan sont devenus les deux plus gros producteurs (50 % de la production mondiale) et aussi les plus gros exportateurs (75 % des exportations mondiales).

Selon Thomas (Essai de statistiques de l'île Bourbon ; 1828) le thé fut introduit à la Réunion par de Roquefeuille en 1819. Mais l'essai le plus important fut entrepris par le Crédit Foncier Colonial qui créa en 1901, deux plantations, l'une au Baril (St-Philippe), l'autre au Bernica (St-Paul). Cette tentative n'eut pas de lendemain et la culture du thé fut délaissée peu à peu parce que la population créole est restée indifférente à cette boisson, lui préférant le café ; d'autre part, lorsque furent créées les premières plantations, il semble que les Chinois et les Annamites étaient plus nombreux dans l'île que maintenant. C'étaient les Chinois qui, alors, préparaient le thé dans des ateliers artisanaux, à la méthode chinoise avec flétrissage au soleil. Peu à peu, les plantations de théiers furent remplacées par la canne ou le géranium selon l'altitude, pendant qu'à l'île Maurice, les plantations prenaient de l'extension pour atteindre aujourd'hui plus de 4 000 ha. Après une éclipse de quelques décennies, la culture du théier fut relancée par la Direction des Services Agricoles pour constituer, à côté du géranium, un produit d'exportation venant des Hauts de l'île, impropres à la culture de la canne.

B - Une culture très peu répandue.

Voisin botanique du camélia, le théier d'Assam cultivé à la Réunion a des feuilles alternes, lancéolées, dentées. Les jeunes feuilles et les bourgeons ne encore déployés sont recouverts d'un fin duvet blanc, soyeux, caduc. Cette plante peut trouver dans plusieurs secteurs de notre île les conditions naturelles nécessaires à sa culture. Plante de situation demi-ombreuse, le théier est peu exigeant au point de vue thermique ; il demande cependant 4 à 5 heures d'ensoleillement par jour et supporte mal les gelées même faibles. L'altitude a une très grande influence sur la qualité du thé ; à la Réunion, on peut pratiquement le cultiver à partir de 600 jusqu'à 1 300 m, limite des gelées. Il exige une pluviométrie supérieure à 1 m par an mais il faut surtout que les précipitations soient bien réparties (pas de saison sèche dépassant 4 mois). Les vents secs sont nuisibles ; là où ils sévissent, il faut mettre en place des brise-vent. Les sols préférés sont acides (PH optimum 4,5 à 5,5), bien pourvus en humus, frais, riches en colloïdes argilo-humiques, tout en étant perméables. C'est pourquoi, en Asie, on plante souvent les théiers sur des terrains mamelonnés qui s'égouttent facilement. Là où les sols sont argileux, surtout en terrains plats, on prévoit un dispositif de drainage. Ajoutons à ceci qu'une assez grande richesse en acide phosphorique et en potasse influe sur l'arôme du thé.

Parallèlement aux exigences du milieu de croissance, les facteurs humains ont une importance capitale pour la réussite de cette culture : il faut pouvoir disposer sur place d'une main-d'œuvre assez nombreuse, bon marché, ayant le goût du travail suivi ; il faut en plus pouvoir consentir à des investissements relativement importants qui resteront improductifs de 3 à 5 ans.

Après des essais infructueux menés dans la partie haute et souvent inculte des grosses propriétés sucrières de Ste-Marie et Ste-Suzanne, la culture du théier fut reprise à la Plaine-des-Palmistes et à Grand-Coude (St-Joseph), localités qui présentaient de meilleures garanties de réussite.

C - Une culture délicate.

Les premiers théiers furent issus de graines de lesquelles on procédait à des semis directs ou à des semis en pépinières pour obtenir des « plantons » (jeunes plants de 2 à 3 mois) ou des « stumps » (plants laissés 2 ans en pépinière). Après plusieurs essais comparatifs, il semble que l'on préfère maintenant les boutures ou « clones » du Kenya qui donneraient de meilleurs rendements que les anciennes variétés issues de graines (15 à 20 t/ha au lieu de 4 à 8 t/ha) et qui commençaient à produire beaucoup plus tôt (2 ans au lieu de 5 ans).

Après l'assainissement du terrain, l'accomplissement des travaux anti-érosifs s'il y a lieu, l'enfouissement de la fumure de fond (surtout une bonne fumure organique), on plante actuellement les jeunes arbustes à 1,20 m sur 0,90 m : ce qui fait une densité d'environ 9 000 pieds par hectare. Pendant les premières années, en même temps que les apports d'engrais minéraux, plusieurs sarclages sont indispensables pour lutter contre l'envahissement des mauvaises herbes. Par la suite, 2 ou 3 sarclages annuels vont suffire. Ils se font en général à la main mais on peut utiliser des désherbants chimiques.

La taille du théier est une opération délicate. D'abord, les diverses tailles de formation, assez complexes dans leur conduite, ont pour but d'amener et de maintenir sur un même plan horizontal, l'extrémité des différentes branches du théier, de manière à faciliter les récoltes ultérieures ; autrement dit, elles préparent une surface tabulaire ou « table de cueillette » située à 60 ou 70 cm du sol. Par la suite, des tailles de production pratiquées à intervalles réguliers (tous les 3 ans à la Réunion) et des tailles de rajeunissement (un recépage du plant à 5 ou 8 cm) seront effectuées pendant les 50 ans de vie active du théier.

À la Réunion, la période de cueillette des feuilles va du début Octobre à fin Mai. La périodicité varie avec la saison ; elle est de 7 à 10 jours ; Janvier est le mois où la production est la plus élevée. La qualité du thé varie dans une large mesure avec la partie du rameau que l'on cueille. En effet, le bourgeon terminal de chaque tige donne naissance à une feuille enroulée, d'un vert tendre, garnie de duvet à sa face inférieure : c'est le « pekoe » nom qui vient du chinois pakho et qui signifie « cheveu » ou « duvet » en raison de son aspect ; ce pekoe terminal est généralement appelé « flowery orange pekoe FOP » et donnera un thé de très haute qualité. À la suite du pekoe se trouvent d'autres feuilles tout au long de la tige. La cueillette sera d'autant plus raffinée que l'on prendra moins de feuilles et nous aurons dans l'ordre, en partant de la formule la plus recherchée : **la cueillette impériale** dans laquelle on ne prend que le pekoe terminal et la feuille qui le suit immédiatement ; **la cueillette fine** : le pekoe plus deux feuilles ; on dit P + 2 ; **la cueillette grossière** (P + 3) qui donne une moins bonne qualité de thé mais qui permet à la plante de bien se développer. À la Réunion, on pratique

Carte de la Réunion

PRODUCTIONS AGRICOLES SECONDAIRES

Carte de la Réunion

Carte de la Réunion

surtout la cueillette fine : P + 2. Elle s'effectue à la main et exige beaucoup de cueilleuses. Aussi à la Plaine-des-Palmistes, la main-d'œuvre disponible s'avère-t-elle insuffisante aux moments de grande presse.

Le thé venant de la plantation est porté à l'usine de la Plaine-des-Palmistes où le « tea-maker » lui fait subir 4 opérations qui lui font perdre les 4/5 de son poids et en font ce thé noir que nous consommons : le **flétrissage** : des ventilateurs font circuler de l'air froid sur des claies où est déposé le thé qui perd 50 % de son eau ; le **roulage** : à température basse et constante, les feuilles sont brisées par des disques horizontaux (il y a début de fermentation et insolubilisation des matières albuminoïdes de la feuille par fixation sur le tannin formé) ; la **fermentation** : les feuilles sont placées dans une chambre où l'on maintient une température comprise entre 25 et 28 degrés et un état hygrométrique voisin de 100. Les feuilles prennent alors la couleur rouge-cuivre uniforme et l'arôme du thé ; la **dessiccation** : pour arrêter la fermentation au moment voulu, les feuilles couleur cuivre passent dans un four à air chaud (80 à 100° C) où elles noircissent et ne conservent que 5 % d'eau ; le **triage** : le thé est trié et les feuilles rejetées par les tamis sont passées aux coupeurs. Après triage, le thé est emballé dans des caisses de contre-plaqué doublées d'aluminium et il est expédié sur le marché de Londres : une faible partie de la production est mise en boîtes pour la consommation locale.

D - Une culture peu rentable et qui disparaît.

Le V^e Plan prévoyait la plantation de 1 000 ha de théiers : or, en 1970, les plantations entreprises par les usines sucrières sont abandonnées. Le thé se maintient à la Plaine-des-Palmistes et à Grand-Coude (St-Joseph) et 1/2 ha de clones du Kénya a été mis en place, à titre d'essai, à la Plaine-des-Cafres 23^e km. À la Plaine-des-Palmistes, 28 adhérents à la Coopérative théicole ont produit, en 1970, 93 tonnes de thé vert sur 39 ha en production, soit un rendement moyen de 2,4 t de thé vert à l'hectare.

En réalité, les rendements varient du simple au triple d'une plantation à l'autre. Ici, la modicité des revenus procurés par le thé est corrigée par un complément de ressources provenant des élevages bovin et porcin. À Grand-Coude, les 26 ha plantés ont produit en 1970, 102 t de thé vert pour 19 adhérents, soit un rendement moyen de 4 t/ha ; les planteurs, qui sont pour la plupart des attributaires de la SAFER, mènent conjointement la culture du théier avec celle du géranium (1 ha de théiers et 1 ha de géranium pour la plus grande partie des familles).

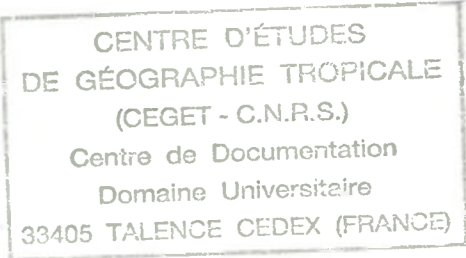
Donc, en 1970, dans l'ensemble de l'île, il n'y avait que 65 ha plantés en théiers soit 6,5 % des prévisions du V^e Plan. On a récolté 195 t de thé vert qui ont donné 35,4 t de thé sec, cecl après 10 ans d'efforts de vulgarisation et d'aide financière (420 millions CFA de subventions du Conseil Général et du FIDOM). Aussi le Conseil Général, dans sa session de fin d'année, a-t-il été amené à constater que les efforts déployés n'avaient pas été suivis des résultats escomptés. Il a même décidé de surseoir à l'achèvement de l'usine de Grand-Coude, l'usine en service à la Plaine-des-Palmistes pouvant traiter annuellement 200 à 250 t de thé sec et même 500 t en y adjoignant un deuxième séchoir et en instituant deux rotations de 8 heures.

Dans les conditions actuelles de production (faibles rendements, faible tonnage traité par l'usine, coût élevé de la main-d'œuvre à la Réunion) le pari lancé par les partisans du thé est loin d'être gagné. On vend sur le marché de Londres, au cours mondial de 250 F CFA le kilogramme, un thé dont le prix de revient s'élève en 1970 à... 697 F CFA, et qui ne rétribue pas le travail du planteur à plus de 100 F par heure, dans les meilleures conditions de production, en un moment où le SMIC horaire est arrivé à près de 130 F CFA.

L'Administration n'a pas manqué de souligner cette anomalie qui consiste à consacrer 30 millions de subventions à une production lancée depuis déjà longtemps et qui n'a rapporté que 13 millions CFA par an en 1970. C'est faire peu d'agriculture avec beaucoup d'argent ! Ce thé réunionnais n'a aucune perspective commerciale d'exportation tant qu'il sera concurrencé sur le marché mondial par des pays à main-d'œuvre très bon marché comme l'Inde et Ceylan. En fait, le soutien accordé à cette culture s'explique par des considérations sociales plus qu'économiques. Un rapport du Crédit Agricole affirme que, même avec une production de 500 t, le prix de revient du thé sec serait encore de 270 à 280 F CFA/kg, donc supérieur au cours mondial.

Pour que cette culture ait quelque chance de développement, il faudrait qu'une place soit faite au thé réunionnais sur le Marché Commun, à un prix bien supérieur au cours mondial, puisqu'il est vendu sur le marché local quatre fois plus cher que sur le marché de Londres. Afin d'abaisser les prix de revient, il faudrait améliorer les rendements en n'utilisant que les clones très productifs du Kenya, agrandir les surfaces cultivées par exploitation, orienter les subventions vers l'établissement des champs de théiers et non les utiliser au fonctionnement de l'usine. Il faudrait enfin que la cueillette des feuilles soit faite principalement avec de la main-d'œuvre familiale gratuite, notamment celle des femmes et des enfants, car la cueillette prélève 20 F par kilogramme pour un prix moyen de vente à la production de 35 F.

Ces arguments n'ont pas convaincu : en Juillet 1971, le Conseil Général et l'Administration ont décidé de mettre fin à l'expérience. La culture du thé n'était pas rentable dans le contexte économique et social réunionnais. La production de thé sec n'a été que de 46 t en 1971, 44,8 t en 1972 ; on se contente de cueillir les feuilles des théiers, sans renouveler les pieds, pendant encore quelques années.



ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BERTHIER, F. *Organisation du marché de l'huile essentielle de géranium bourbon*. St-Denis, 1970, 201 p., ann.
- DEFOS DU RAU, J. *L'île de la Réunion. Etude de Géographie Humaine*. Bordeaux, Union Française d'Impression, 1960, 716 p. (Thèse. Lettres. Bordeaux. 1960).
- DEFOS DU RAU, J. Deux expériences agricoles à la Réunion : géranium et thé. *In : Table ronde sur les types de cultures commerciales paysannes en Asie du Sud-Est, à Madagascar et dans les Mascareignes*. Bordeaux, 7-9 Septembre 1972. Bordeaux, Centre National de la Recherche Scientifique, Centre d'Études de Géographie Tropicale, 1972, 25 p. multigr.
- HIBON, T.-E. Connaissance de la vanille. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, 13 (8-9), 1966 : 353-384, bibliogr. (6 réf.).
- MAILLOT, M.-H. *La culture du géranium et son influence sur l'économie de l'île de la Réunion*. Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille, UER de Géographie, 1971. (Mémoire de maîtrise. Géographie. Aix-Marseille. 1971).
- REUNION (LA). Direction Départementale de l'Agriculture. Notes de conjoncture, *In : Conjoncture agricole* (mensuel). St-Denis.
- REUNION (LA). Direction Départementale de l'Agriculture. Service de statistique. *Structure des exploitations agricoles cultivant du géranium le 1er Juin 1973*. St-Denis, 1973. (Etude n° 3).
- REUNION (LA). Direction Départementale de l'Agriculture. Service de statistique. *La culture du Vétiver*. St-Denis, 1974. (Etude n° 9).
- REUNION (LA). Institut de Recherches Agronomiques Tropicales. *Rapport sur la culture de la vanille*. St-Denis.
- REUNION (LA). Préfecture. *Statistiques et indicateurs économiques 1971*. St-Denis, (1972).
- Autres sources :**
Archives de la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA).
Archives du Comité des Huiles Essentielles de Bourbon (CHEB).
Archives de la Société d'Intérêt Collectif Agricole-Tabac.
Enquêtes personnelles.

Aimé BENOIST



Ino 13717